



PREFET DE LA SARTHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 56 - NOVEMBRE 2011

SOMMAIRE

PREFECTURE 72

DAMI

Arrêté N °2011299-0006 - M. Jean- Marc TEULIERES - Directeur départemental
des
finances publiques de la Sarthe : délégation de pouvoirs - Homologation des
rôles d'impôts directs à compter du 1er septembre 2011.

..... 1

PREFET DE LA SARTHE

**DIRECTION DES ACTIONS ET
MUTUALISATIONS INTERMINISTERIELLES**
Bureau de la Coordination Interministérielle

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

Arrêté n°2011299-0006 du - 1 SEP. 2011

OBJET : Délégation de pouvoirs, relative à l'homologation des rôles d'impôts directs, à M. Jean-Marc TEULIERES, directeur départemental des finances publiques de la Sarthe à compter du 1er septembre 2011.

LE PREFET DE LA SARTHE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu les conventions conclues entre la République française et les Etats étrangers prévoyant une assistance administrative en matière de recouvrement ;

Vu les articles 1658 et 1659 du code général des impôts fixant les conditions d'homologation des rôles d'impôts directs et des taxes assimilées ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 3 août 2010 du Président de la République, nommant M. Jean-Marc TEULIERES, directeur départemental des finances publiques de la Sarthe à compter du 1er décembre 2010 ;

Vu le décret n°2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

VU le décret du 23 décembre 2010 nommant M. Pascal LELARGE, préfet de la Sarthe ;

Vu la décision du 25 octobre 2010 fixant la date d'installation de M. Jean-Marc TEULIERES, administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de la Sarthe ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la Préfecture de la Sarthe ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation de pouvoirs, pour rendre exécutoires les rôles d'impôts directs et des taxes assimilées ainsi que les titres de recouvrement émis par les Etats étrangers dans le cadre des conventions bilatérales d'assistance administrative au recouvrement, est donnée aux collaborateurs du directeur départemental des finances publiques de la Sarthe ayant au moins le grade d'administrateur des finances publiques adjoint des impôts.

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral n° 2011006-0070 du 10 janvier 2011 portant délégation de pouvoirs, relative à l'homologation des rôles d'impôts directs, à M. Jean-Marc TEULIERES, directeur départemental des finances publiques de la Sarthe à compter du 1^{er} décembre 2010, est abrogé.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe, le directeur départemental des finances publiques de la Sarthe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Sarthe.

LE PREFET,



Pascal LELARGE